

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

100 francs en argent.

A. En argent, bled, vin, ou bois?

un sac de bled mesiel. 12 Coises de Bois foyard le pando au Bois de la Nation

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *yeus*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *un Village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *proprement une commune*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *de la Paroisse de St Lierre, Agence de yeus*

d. District *D'Aubonne*

e. Canton *du Léman*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *Dans le village les plus éloignées sont à environ 5 minutes*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)  
*les maisons du Vernai & la maison tout environ 1/4 d'heure à 20 minutes la flaugère comprise le moulin & la fontaine de maison environ 1/2 d'heure à 20 minutes*

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

*La flaugère, le Vernai.*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

*environ 20 minute la flaugère environ 20 minute le Vernai*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*3 à la flaugère, 1 au Vernai*

abb #39

( 2 )

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? *Trabonne environ une heure*
- Arle environ une heure*
- Busy environ 1/2 heure*
- a. Leurs noms, environ 1/4 heure  
*L'Arigny environ 1/2 heure*
- b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N.

- 5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? *à Lire, à écrire, à reciter, à l'Arithmétique, l'Autographe, & à chanter les louange de Dieu*
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *toutes l'année à la réserve de la moisson & du vendange.*
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? *La Bible, le Testament, le Catéchisme de l'école de charité de Lausanne, un Petit recueil de passages, & Les Psaumes.*
- 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? *le dit Pasteur y veille avec d'autres et chargé de cela*
- 9°. Durée de l'école chaque jour? *environ 7 heures par jour.*
- 10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? *ils sont en trois classes*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

- 11°. Instituteurs.
- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? *le Pasteur & le conseil*
- b. D'où est-il? *de Moiry*
- c. Son nom *Jean Louis Chanson*

( 3 )

- d. Son âge. *43 ans*
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *2 fils un qui est infirme & l'autre en santé,*
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *depuis le 9. 8bre 1779.*
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *à Disy, Chamblon, Loversy, & yens*
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? *le Champ des Psaumes à l'église & la Prière le Dimanche & le Joudy*
- 12°. Ecoliers, combien d'enfâns fréquentent l'école? *Depuis 90 à 100 en hiver*
- a. En hiver, } foit garçons ou filles.
- b. En été, } *Le nombre en est inférieur de beaucoup en été (mais j'en fait une école tous les Dimanche l'été pour les grand qui n'y viennent pas sur l'été*

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

- 13°. Biens & fonds de chaque école.
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? *non*
- b. Quelle en est la valeur?
- c. Source des revenus.
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *la Commune seule en est chargée*
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *non*
- 15°. Bâtiment de l'école. *assez bien situé à la portée de chacun avec un logement*
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *il est assez en bon état neuf en partie*
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *deux chambre*
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *elle est de commune*
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *la Commune*

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

15° Coupes de blé mesure de Morge, 0 1/2  
 2 char de bois, & des parcelle comme un Bourgeois  
 qui sont de 2 a 3 char de bois un plantage  
 d'environ 1/2 pose  
 un Jardin,  
 Des bien communéau

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District *D'Aubonne,*

e. Canton *Dulèmen*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

( Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons. )

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

De *St. Oyens* le 9<sup>me</sup> Mars 1799 <sup>268</sup>  
 Au Citoyens Sous Préfet <sup>133</sup>  
*Aubonne*

*St. Oyens*

*un Village*

*une Commune*

*Paroisse de Gimel, Agence de St. Oyens*

*D'Aubonne,*

*Dulèmen*

*Le Village est rassemble à trente une Maisons*